



DOSSIER DE PRESSE

Février 2024

En mission !

Le Collectif Nouveaux Champs, créé en 2018, réunit des centaines de paysans français engagés ensemble dans une agriculture durable qui se donne pour mission prioritaire la santé commune, humaine et environnementale. Mieux produire pour mieux manger, assurer la souveraineté alimentaire de la France, être au service du vivant et des territoires, redonner au paysan la place qu'il mérite dans notre société... ses engagements sont aussi ceux de nombreux citoyens consommateurs qui leur accordent leur confiance !





Le label Zéro Résidu de pesticides s'installe dans le panier des Français

Malgré le contexte défavorable pour les produits "à valeur" en grande distribution française, le Collectif limite la casse : le CA d'offre labellisée, en 2023, recule de 1.7% par rapport à 2022. Le premier semestre a, en particulier, été fortement marqué par la contraction des assortiments, ce qui a entraîné une perte d'une cinquantaine de références. Le Collectif doit poursuivre son action et convaincre les distributeurs d'accompagner ses démarches de progrès ! Sachant que le label a réuni 6.6 millions d'acheteurs en 2023, qui trouvent des aliments labellisés "Zéro Résidu de Pesticides" dans 6 rayons de la GMS (Fruits et Légumes frais, Surgelés, Fruits secs, Épicerie salée, Liquides et Vins).

Label "Zéro Résidu de Pesticides" : Chiffres clés 2023

- Nombre d'aliments labellisés : **28**
- Nb de références produits en magasins : **150**
- **6** rayons : fruits et légumes frais, surgelés, fruits secs, boissons, épicerie et vins
- Quantité d'UVC commercialisées depuis le lancement, au 31/12/2023 : **188** millions (dont 35 millions en 2023)
- CA depuis le lancement, au 31/12/2023 : **281** millions d'euros (dont 55,6 en 2023)
- Tonnage 2023 : **19 500** tonnes

Le Label "Zéro Résidu de Pesticides" poursuit son développement car producteurs, distributeurs et consommateurs répondent présent depuis 6 ans. Le "Zéro Résidu de Pesticides" devient un nouveau modèle agricole et une nouvelle offre dans les rayons. Il s'est en effet ouvert à de nouvelles filières pour devenir un label transversal alimentaire.

Bientôt une entreprise à mission

Le Collectif Nouveaux Champs, aujourd'hui Association, est en route pour devenir une entreprise à mission qui désigne en France les formes d'entreprises qui se donnent statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental. Un cheminement logique pour le Collectif qui depuis des années ne cesse de renforcer son modèle agricole dont les 7 piliers sont la santé humaine, la sécurité alimentaire,



Lancé en 2018



Lancement en 2024



le climat, la biodiversité, l'eau, le sol et la rémunération des producteurs (donc la pérennité des exploitations).

Nouveau : lancement du label biodiversité en 2024

Après le label "Zéro Résidu de Pesticides" lancé en 2018, le Collectif Nouveaux Champs propose en mars 2024 une promesse liée à ses engagements en faveur de la biodiversité, pour révéler aux consommateurs les résultats de sa démarche de progrès : "Préserver et restaurer la biodiversité". Dans un contexte règlementaire et politique mouvant, c'est un sujet qui préoccupe légitimement les Français qui attendent des actes et des preuves. Ce nouveau label, qui a un lien fort et naturel avec le travail accompli sur la réduction des pesticides, a été construit en partenariat et selon l'expertise technique de l'ONG Noé Biodiversité autour d'un référentiel qui comporte 14 indicateurs.





Le Collectif Nouveaux Champs : adhérents et partenaires

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS			VINS	NOS PARTENAIRES
LÉGUMES SURGELÉS	JUS DE FRUITS	FRUITS SECS		
ÉPICERIE				

En savoir plus sur les entreprises du Collectif :
<http://www.nouveaux-champs.fr/le-collectif/>



Sommaire

- 1 Un contexte “bouillant”**
 - 2 Un nouveau modèle agricole**
 - 3 Préserver et restaurer la biodiversité : une nouvelle preuve, un nouveau label en 2024**
-
- 4 Rappel des fondamentaux : “Zéro Résidu de Pesticides”, comment est-ce possible ?
 - 5 La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir
 - 6 Une démarche éthique, équitable et 100% française
 - 7 Le label prend sa place dans le panier des ménages français
 - 8 La grande majorité des enseignes actrices du “Zéro Résidu de Pesticides” (GMS France)
 - 9 Les aliments labellisés
 - 10 D’autres univers se déploient
 - 11 Aidez-nous à lutter contre les idées reçues !



1 | Un contexte “bouillant”

La récente “crise agricole” a mis en lumière les sujets sur lesquels le Collectif Nouveaux Champs travaille depuis de nombreuses années. En 2024, le label “Zéro Résidu de Pesticides” démarre sa 6^e année d’existence... Le lancement en février 2018 semble déjà loin et les années sont marquées par des événements qui impactent le quotidien des Français. La crise sanitaire, la guerre en Ukraine, à Gaza, l’inflation, la guerre commerciale, la pression sur le pouvoir d’achat, et un débat qui s’enlise toujours autour du prix ! Malgré un contexte commercial peu favorable et la priorité donnée à l’accessibilité, quelques signaux montrent que les engagements sur le mieux produire restent une préoccupation des consommateurs qui attendent des preuves pour croire les engagements des marques...

L’agriculture, activité ancestrale, continue de déterminer l’avenir du développement humain et se trouve au cœur de 3 sujets majeurs :

1 | Géopolitique

Pas d’agriculteurs, pas d’alimentation, donc insécurité alimentaire et insécurité globale.

2 | Une responsabilité

Le monde agricole doit nourrir la population mais aussi réparer la planète, en participant à la transition vers le développement durable.

3 | L’équation alimentation-santé

Car bien se nourrir c’est augmenter son espérance de vie.

L’agriculture se trouve bien au cœur des solutions :
Sécurité + Soutenabilité + Santé !

Il n’y a pas de sécurité humaine sans sécurité alimentaire et tout cela est corrélé à la soutenabilité des productions agricoles.

La démarche progresse, se confronte à l’âpreté du marché, aux arbitrages commerciaux mais, pour autant, acheter un produit “Bon pour sa santé” et “Origine France” s’installe durablement dans le Top 5 des critères de choix décisifs des Français.



2 | Un nouveau modèle agricole

Les producteurs engagés sont des acteurs de la nature, et au-delà du sujet des pesticides, ils travaillent à l'amélioration de l'intégralité de leurs écosystèmes : biodiversité, sol, ressources en eau, carbone... Ils construisent une démarche de progrès autour d'engagements de résultats qui s'appuient sur des moyens mis en œuvre au champ. Le "Zéro Résidu de Pesticides" est la partie visible mais ils agissent sur le système global de l'exploitation agricole. La démarche est vertueuse pour la santé mais également pour l'environnement, et les producteurs le prouvent.



Images par flatart sur Freepik



Le Collectif Nouveaux Champs est donc engagé dans une vision de progrès pour l'agriculture française. Les acteurs qui le constituent partagent leurs expériences et expérimentent pour construire ensemble l'agriculture de demain, toujours plus innovante, performante et respectueuse de l'environnement.

Le Collectif Nouveaux Champs propose, depuis 2018, de nombreux aliments garantis "Zéro Résidu de Pesticides" dans les rayons fruits et légumes frais, surgelés, fruits secs, jus, pâtes et vins. Et ils lancent en 2024 un nouveau label qui récompense leurs engagements en faveur de la biodiversité.

À travers la démarche "Zéro Résidu de Pesticides", ils défendent un modèle de réassurance en offrant une garantie au consommateur. **L'agriculture de la preuve (ou du résultat) est porteuse d'engagements. Elle est une réponse pour défendre le bien manger pour tous, un engagement citoyen.**





3 | Préserver et restaurer la biodiversité : une nouvelle preuve, un nouveau label en 2024

Après le label “Zéro Résidu de Pesticides” lancé en 2018, le Collectif Nouveaux Champs propose en 2024 une promesse liée à ses engagements en faveur de la biodiversité, pour révéler aux consommateurs les résultats de sa démarche de progrès : “Préserver et restaurer la biodiversité”. Dans un contexte réglementaire et politique mouvant, c’est un sujet qui préoccupe légitimement les Français qui attendent des actes et des preuves. Ce nouveau label, qui a un lien fort et naturel avec le travail accompli sur la réduction des pesticides, a été construit en partenariat avec l’ONG Noé Biodiversité autour d’un référentiel qui comporte 14 indicateurs.



Sur la thématique de la biodiversité, le Collectif Nouveaux Champs est aujourd’hui en capacité de révéler ses résultats. En voici quelques-uns, agrégés au niveau du Collectif, sachant que le Label sera attaché à une exploitation agricole engagée.



En moyenne, 21% d'infrastructures agroécologiques (IAE) parmi la Surface Agricole Utile

La littérature scientifique recommande un minimum de 10 voire 15 % d'IAE à l'échelle du paysage pour un effet positif en faveur de la biodiversité.

6 ans, c'est la durée moyenne des rotations de parcelles engagées dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides"

6 espèces végétales cultivées en moyenne par les producteurs engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides"

Effets bénéfiques sur :

- La biodiversité fonctionnelle
- La fertilité des sols
- La limitation de l'érosion

60% des parcelles ZRP ont une surface inférieure à 6 hectares. La taille des parcelles a un plus grand effet sur la biodiversité des champs que la diversité d'assolement ou le pourcentage d'infrastructures agroécologiques.

En moyenne, **70% de la SAU** est couverte au moins deux mois consécutifs au cours de la période pluvieuse (automne/hiver)

45% des producteurs utilisent des **variétés tolérantes ou résistantes** avec des itinéraires ZRP

Sur l'ensemble des exploitations, on compte **1 072 ruches**

Un partenariat entre Noé Biodiversité et le Collectif Nouveaux Champs s'est noué dans le but d'aller plus loin dans la démarche de progrès et dans les préconisations faites aux producteurs.

Partenaire du Collectif



- S'appuyer sur un expert technique sur le sujet de la biodiversité
- Concevoir et animer un dispositif de suivi d'indicateurs de biodiversité et construire une promesse à destination des consommateurs
- Animer une démarche de progrès fondée sur le référentiel et être en mesure de fédérer autour de la stratégie biodiversité du Collectif
- Faire connaître les actes et les engagements en portant ensemble des actions de communication auprès des consommateurs



4 | RAPPEL DES FONDAMENTAUX “Zéro Résidu de Pesticides” : comment est-ce possible ?

Chacune des entreprises du Collectif Nouveaux Champs, dans leur diversité de tailles, de terroirs, de produits, mène donc depuis de nombreuses années un travail de fond sur le développement de modèles agricoles durables.

Ces producteurs soucieux de la qualité de leurs productions travaillent sans cesse sur l'évolution de leurs pratiques, notamment par des engagements vers une agriculture tournée vers l'agroécologie. Des pratiques agricoles fondées sur une combinaison de moyens permettant de viser la promesse de résultat “Zéro Résidu de Pesticides”.

Les engagements se matérialisent notamment par l'utilisation d'insectes auxiliaires pour lutter contre les ravageurs des cultures, la baisse des intrants “chimiques”, la préservation de la biodiversité, les économies d'eau et d'énergie... L'atteinte du résultat n'est possible que grâce à un itinéraire technique pointu, sur des parcelles dédiées, avec un système de traçabilité extrêmement rigoureux.

Ces solutions alternatives à la protection chimique “classique” des cultures sont le plus souvent très spécifiques, en lien avec l'espèce et le mode de culture. En fonction des cultures et des conditions climatiques, les périodes pendant lesquelles ce résultat est possible peuvent être assez variables. Ponctuellement et en cas d'agression forte d'une maladie ou d'un ravageur, si les moyens de lutte alternatifs se révèlent insuffisants et mettent en danger la pérennité de la culture, le producteur peut être amené à sortir la parcelle du programme “Zéro Résidu de Pesticides”.

C'est donc une conduite globale responsable, à la parcelle, souvent très technique et innovante, qui rend possible la constitution d'une offre en “Zéro Résidu de Pesticides”.





STRATÉGIE TECHNIQUE : DES PRATIQUES AGRICOLES ENGAGÉES AUTOUR D'UNE COMBINAISON DE MOYENS POUR CONTRÔLER LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES



La méthode s'appuie sur une approche globale du système de production, avec l'ensemble des 9 pratiques complémentaires... Des indicateurs de suivi sont également observés (dont l'IFT).

Bilan de campagne 2023

Une nette réduction de l'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires)

La démarche est claire : l'objectif n'est pas seulement d'offrir des espèces végétales "Zéro Résidu de Pesticides" aux consommateurs, il est aussi de poursuivre l'amélioration des pratiques culturales pour préserver les agriculteurs et l'environnement, ce qui passe par une réduction drastique de l'utilisation de pesticides de synthèse pendant le cycle de culture.

Pour arriver au résultat "Zéro Résidu de Pesticides", les producteurs s'appuient donc sur une approche systémique économe en pesticides et déploient des pratiques innovantes pour contrôler les bioagresseurs des cultures. Cette combinaison de moyens s'appuie notamment sur des méthodes de prévention et des méthodes culturales (agroécologiques). Lorsque ces mesures ne suffisent pas, et dans le cadre



des principes de la protection intégrée, ils utilisent certains pesticides de synthèse autorisés par la réglementation européenne et française, compatibles avec leur stratégie technique de protection des cultures¹. Bien entendu, le choix de la Substance Active, la dose, la période d'intervention, les conditions d'application s'intègrent dans une "agriculture de précision".

Comme ces pesticides de synthèse sont utilisés en dernier recours, leur utilisation est significativement inférieure à celle observée dans les parcelles cultivées selon les méthodes de l'agriculture conventionnelle. Le Collectif Nouveaux Champs a comparé les IFT de ces producteurs engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" en fonction des différentes années. Au fil des ans, la démarche de progrès continue. Le Collectif Nouveaux Champs a également comparé² les IFT³ (Indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires) sur les parcelles menées en "Zéro Résidu de Pesticides" avec les IFT de référence ou avec ceux des parcelles conduites en "conventionnel raisonné" chez les mêmes producteurs.

La diminution moyenne de l'IFT (pesticides de synthèse), sur les fruits et légumes labellisés en 2023, est de - 51%. Depuis l'origine, elle est en moyenne de - 50%.

¹ Tous les pesticides homologués sur une culture ne sont pas utilisés. Pour chaque espèce cultivée, les producteurs vont choisir, parmi les substances homologuées, celles qui ne généreront pas de résidu dans les fruits et légumes récoltés et dont les risques pour la santé humaine et l'environnement sont les plus faibles.

² Étude menée chez 34 adhérents engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" en 2023, soit 336 producteurs. Elle tient donc compte des conditions climatiques de l'année 2023 et compare les IFT chimiques des parcelles engagées en Zéro Résidu de Pesticides aux IFT chimiques moyens de la culture (Sources Agreste récentes et données recueillies auprès des producteurs).

³ Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) : il prend en compte les traitements chimiques des espèces végétales, de la semence à leur commercialisation.





5 | La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir

Le Programme “Zéro Résidu de Pesticides” garantit aux consommateurs l’absence de résidu dans les fruits & légumes ou espèces végétales au stade de la consommation, dans la limite de quantification. La méthode permettant de construire le plan de surveillance est très claire et intègre l’ensemble des risques de contamination.

Une liste pertinente de Substances Actives est élaborée pour chaque espèce végétale. L’absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision “acceptable”. À l’heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.00001 g/kg.

Un laboratoire indépendant certifié COFRAC (ou équivalent européen) assure les analyses sur les aliments dans la démarche.

Les Substances Actives (SA) recherchées

Actuellement, 428 Substances Actives utilisées dans des pesticides sont homologuées en France. La réglementation a établi une Limite Maximale de Résidus (LMR) pour 291 d’entre elles. Les 137 autres substances actives ne génèrent pas de résidus ou en dessous de la limite de quantification.

Parmi les 428 Substances Actives homologuées, 101 sont homologuées en Agriculture Biologique et 4 d’entre elles présentent une LMR requise (cuivre ; deltaméthrine, uniquement dans les pièges ; pyréthrinés et spinosad).

Actuellement, sur les 291 Substances Actives qui peuvent être analysées, nous sélectionnons et analysons toutes les Substances Actives qui sont homologuées pour une espèce donnée ainsi que leurs métabolites.

Et en plus de ces Substances Actives homologuées sur les cultures labellisées, sont analysées :

- les Substances Actives retirées ces 10 dernières années
- les Substances Actives susceptibles de générer des résidus en raison de l’existence d’autres cultures dans l’environnement proche et de la culture engagée en ZRP, y compris les éventuels traitements sur les plants
- les Substances Actives de la famille des Néonicotinoïdes et toute Substance Active “décriée” (comme le glyphosate)



- l'ensemble des métabolites de dégradation associés dont les résidus sont réglementés

Rappelons que la liste des substances homologuées, par espèce végétale, ainsi que les Limites Maximales de Résidus (LMR) correspondantes sont établies par la réglementation européenne (règlement CE n°1107/2009 pour les pesticides en général et règlement CE n° 396/2005 pour les LMR).

Le cahier des charges est consultable sur le site :
www.nouveaux-champs.fr

Un engagement de production fort...

- L'implication de producteurs volontaires conscients des enjeux et soucieux de défendre des pratiques agricoles respectant l'homme et son environnement.
- Un cahier des charges et un référentiel basés sur une analyse de risques sur l'ensemble de la filière et contrôlés par un organisme tiers.



Organismes de contrôle tiers référencés par le Collectif

- Des pratiques agricoles engagées autour d'une combinaison de techniques permettant de viser la promesse de résultat "Zéro Résidu de Pesticides" :
 - Utilisation de variétés tolérantes ou résistantes,
 - Bonnes Pratiques Agricoles (rotations, cultures intermédiaires, désherbage mécanique...),
 - Equipements de production adaptés (serres fermées, filets...),
 - Gestion et enrichissement de la faune et la flore indigènes,
 - Pratique de la Protection Biologique Intégrée, voire de l'Agriculture Bio...
- Une traçabilité totale de la parcelle au rayon.
- Des analyses concernant les substances actives cibles, effectuées par un laboratoire indépendant accrédité COFRAC (ou équivalent européen).



6 | Une démarche éthique, équitable et 100% française

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs offre les garanties d’un produit français !

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” ne concerne que des productions 100% françaises. Ainsi, sur le plan social, il est bon de rappeler que le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs s’appuie au minimum sur les règles sociales françaises. Les productions obéissent aux lois du travail en vigueur en France, respectent les salariés agricoles et apportent des garanties sur des conditions de travail indispensables à l’épanouissement des salariés. Par ailleurs, concernant la dimension éthique, la démarche vise à atteindre un juste prix pour la production française. Une juste répartition de la valeur dans la filière est en effet nécessaire pour assurer une qualité durable et un investissement dans la transformation de l’agriculture française.

La démarche s’est donc structurée et organisée pour garantir, à travers son label, le revenu des agriculteurs, préserver l’emploi dans nos régions et soutenir les pratiques sociétales et environnementales écoresponsables.

7 | Le label prend sa place dans le panier des ménages français

Les aliments concernés par le programme “Zéro Résidu de Pesticides” sont tous identifiés par le macaron du programme présent sur les emballages, qui est une propriété collective. Ce macaron constitue la signature de la démarche et des produits concernés.

Un “macaron” qui parle au consommateur !

6,6 millions d’acheteurs en 2023 pour le label “Zéro Résidu de Pesticides” (Source : Kantar)



61 % des Français connaissent le label “Zéro Résidu de Pesticides”.

CSA, Baromètre de confiance 2022 envers les fruits et légumes frais pour France Agrimer-Interfel

Un label accessible au plus grand nombre !

72% des volumes réalisés en “Zéro Résidu de Pesticides” sont issus de consommateurs appartenant à la “classe moyenne”.

Vs 71% pour le global F&L frais

Source : Kantar Données à CAM P12 2023

Sachant que 1 Français sur 2 appartient à la “classe moyenne” en France, en 2023.

Sources : Institut montaigne, Crédoc, Insee





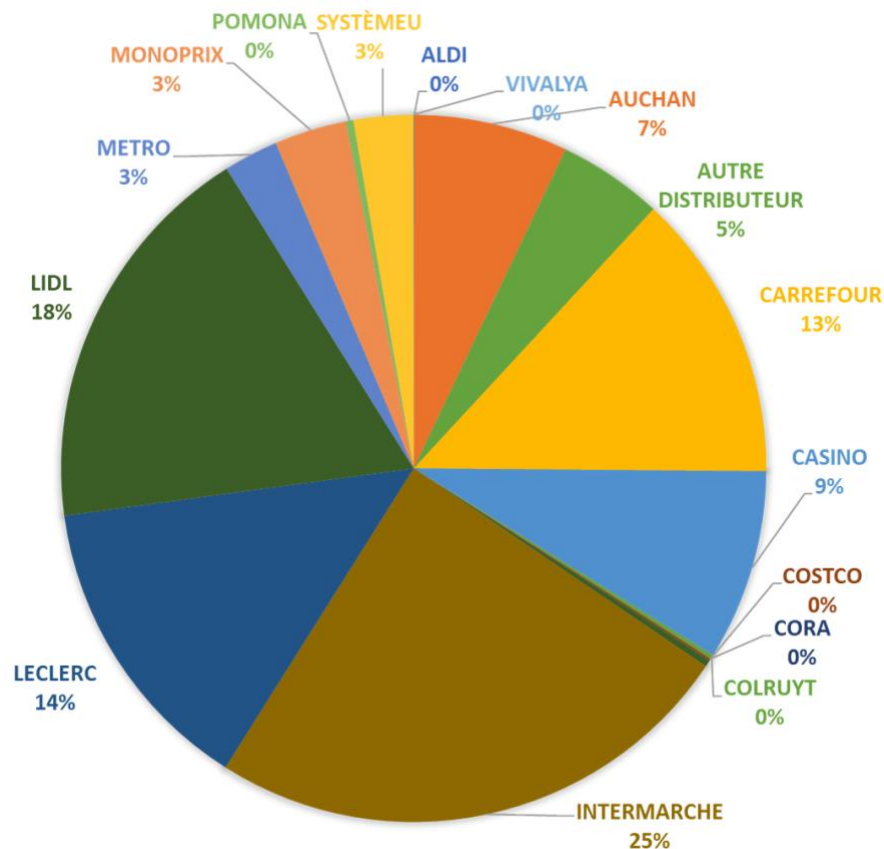
8 | La grande majorité des enseignes actrices du “Zéro Résidu de Pesticides” (GMS France)

Les collaborations se multiplient sur la construction de la gamme en rayon. Aujourd’hui, les produits “Zéro Résidu de Pesticides” sont présents dans pratiquement toutes les enseignes de la grande distribution française.

De même, le Collectif commence à se positionner et à construire des partenariats dans les circuits de la restauration (environ 4% du chiffre d’affaires en 2023).

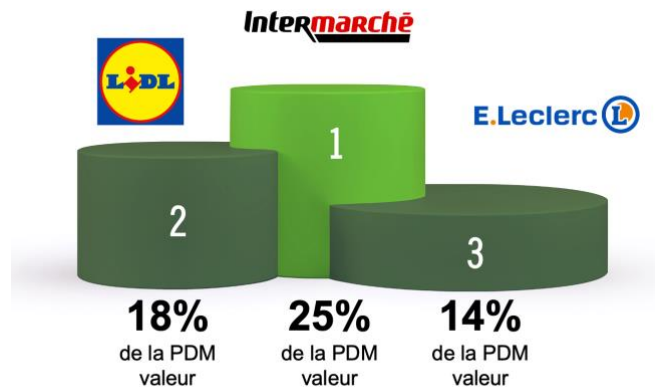
En 2023, dans un contexte de rationalisation des gammes, Lidl & Leclerc ne ralentissent pas et rattrapent Intermarché. Les autres enseignes ont tendance à se stabiliser.

Tous les groupes de distribution acteurs du ZRP France, en valeur 2023

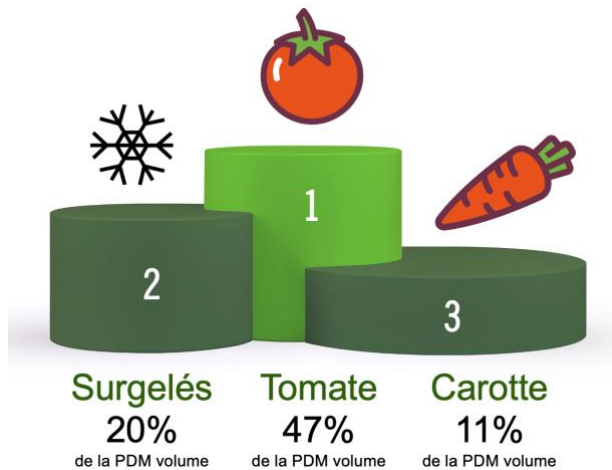




Top clients 2023 (CA)



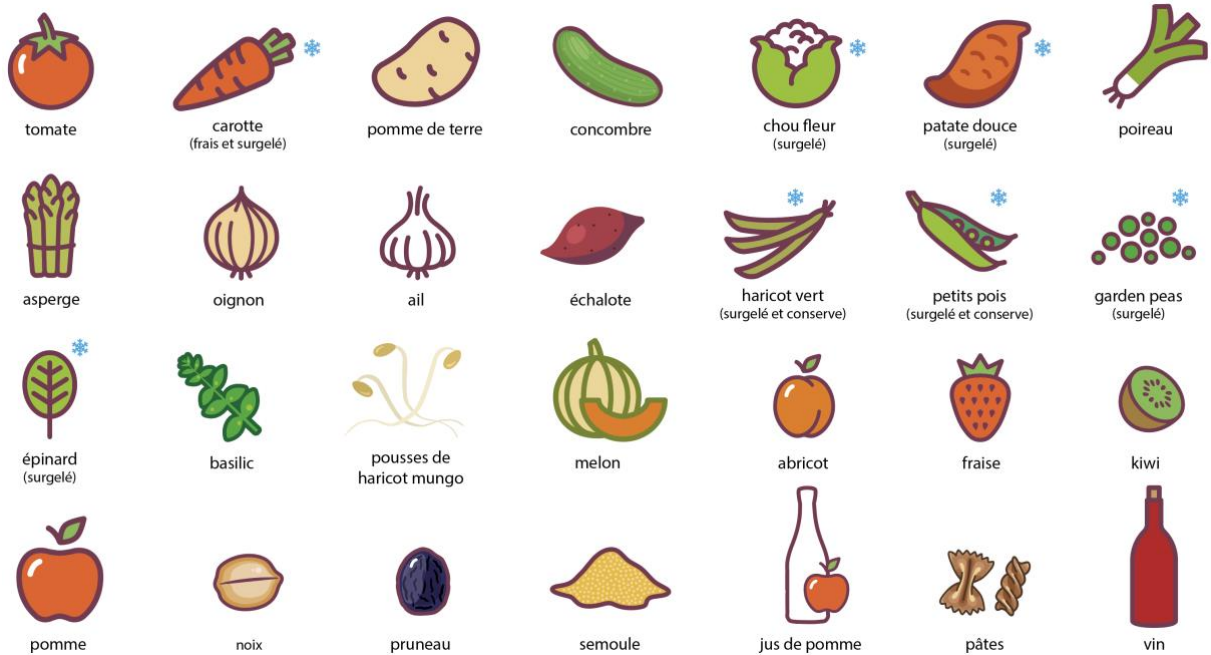
Top aliments 2023 (vol)



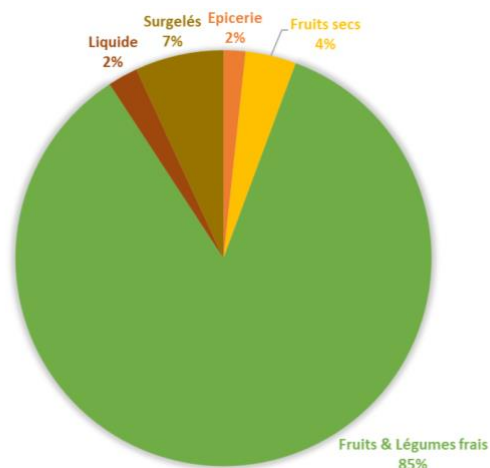


9 | Les aliments labellisés

Une offre 12 mois sur 12, une gamme de 150 références !



28 aliments labellisés, présents en saison sur les étais. Une offre transversale présente dans 6 rayons





10 | D'autres univers se déploient

**Au-delà des fruits et légumes frais et de la filière vin, d'autres univers progressent.
La transversalité du label se construit pas à pas.**

Surgelés

- 7 % du CA en 2023
- 6 références actives : petits pois, carottes rondelles, choux-fleurs, épinards hachés, Garden peas, haricots romano

Fruits secs

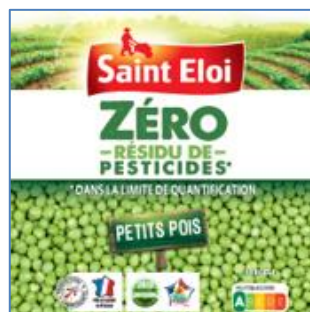
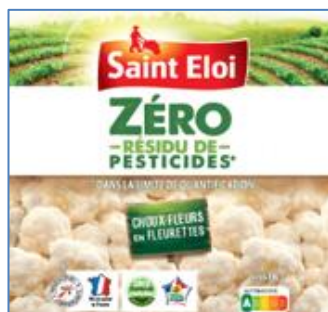
- 4 % du CA en 2023
- 7 références actives : pruneaux, noix...

Épicerie

- 2% du CA en 2023
- Des pâtes avec 8 références actives : tortiglione, coquille, coquillette... et 2 références en conserves de haricots verts et petits pois

Jus de fruits

- Moins de 1% du CA en 2023
- 2 références : jus de pomme multivariétal





11 | Aidez-nous à lutter contre les idées reçues !

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” est en fait de l’agriculture raisonnée.

FAUX

C’est bien plus que cela car les producteurs ont une obligation de résultat. Leurs cultures sont soumises à des analyses qui doivent prouver l’absence de résidus de pesticides quantifiables. Lorsque des producteurs engagés choisissent d’utiliser un pesticide de synthèse, ils le font, certes, selon un des principes de l’agriculture raisonnée : la juste dose, au bon endroit. Mais, contrairement à l’agriculture raisonnée, le producteur engagé devra vérifier que le pesticide appliqué n’a pas généré de résidu. Les méthodes culturales sont donc bien plus complexes qu’en agriculture raisonnée.

Les méthodes pour arriver au “Zéro Résidu de Pesticides” sont-elles les mêmes qu’en Bio ?

VRAI, en partie.

Les agriculteurs “Bio” ont été pionniers dans ce domaine et nous nous sommes inspirés en partie de leurs méthodes. Parmi elles, l’utilisation de pesticides d’origine naturelle, les lâchers d’insectes auxiliaires. Les plus connus sont les coccinelles pour éliminer les pucerons mais pour les tomates par exemple, ce sont les macrolophus qui vont venir à bout de la mouche blanche. En revanche, contrairement au bio, dans le cahier des charges “Zéro Résidu de Pesticides” ne figure pas, actuellement, l’interdiction d’utilisation d’engrais chimiques. À noter : de nombreux producteurs sont engagés dans une démarche de certification environnementale et 67% sont certifiés “Haute Valeur Environnementale” en 2023. Cette certification atteste de la mise en place, par les agriculteurs, de nombreuses mesures de protection de l’environnement comme adapter la fertilisation aux stricts besoins de la plante, mettre en place des couverts végétaux entre deux cultures pour protéger le sol, intégrer des légumineuses dans les rotations de cultures pour enrichir le sol en azote et nourrir la culture suivante, etc.

Les cultures en “Zéro Résidu de Pesticides” ont un rendement plus faible qu’en agriculture conventionnelle.

VRAI et FAUX

Dans certains cas, pour une culture de fraises par exemple, avec une conduite culturale en “Zéro Résidu de Pesticides” qui se passe bien (les méthodes de lutte biologique sont efficaces et parviennent à contrôler les ravageurs), le rendement ne va pas être affecté. En revanche, si des ravageurs apparaissent en fin de cycle sur une partie de la parcelle et qu’ils ne sont pas traités pour rester dans le cahier des charges “Zéro Résidu de Pesticides”, alors le producteur sait qu’il devra faire face à une baisse de rendement.

Autre exemple, avec la culture de carottes : le choix du désherbage mécanique implique que le producteur accepte quelques mauvaises herbes, ce qui n’aurait pas été le cas avec un désherbage chimique. Ces quelques mauvaises herbes créent une concurrence avec les carottes et cela va affecter le rendement.

De même l’absence de protection insecticide contre la mouche de la carotte entraîne régulièrement des dégâts et des pertes de rendements...



Dans tous les cas, les producteurs qui s'engagent dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" prennent des risques, ils tolèrent la présence de ravageurs ou de maladies qui peuvent avoir des conséquences sur leurs rendements...

Le label "Zéro Résidu de Pesticides" est un label privé

VRAI

Le label est aujourd'hui l'initiative d'un collectif privé d'agriculteurs, comme l'ont été d'autres labels avant lui, qui ont ensuite obtenu une reconnaissance de l'État.

Actuellement, les producteurs, les stations de conditionnement (fruits et légumes), les silos (pour les céréales), les caves (pour le vin) et les structures commerciales engagés dans le "Zéro Résidu de Pesticides" sont néanmoins audités par un organisme de contrôle tiers. Ce dernier vérifie que chacun répond à toutes les exigences du cahier des charges du label "Zéro Résidu de Pesticides".

Les représentants du Collectif Nouveaux Champs sont en contact avec les ministères :

- de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,
- de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les produits "Zéro Résidu de Pesticides" sont plus chers que les produits de l'agriculture conventionnelle

VRAI

car l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides de synthèse est plus coûteuse et nécessite plus de main-d'œuvre. Les producteurs doivent ensuite être rémunérés proportionnellement à leurs investissements. Exemples de méthodes plus coûteuses qu'un traitement avec des pesticides de synthèse : les lâchers d'insectes auxiliaires, les interventions mécaniques (éclaircissage, désherbage...) qui nécessitent beaucoup de main-d'œuvre.

On peut facilement convertir sa culture en "Zéro Résidu de Pesticides"

FAUX

car la mise en place de l'itinéraire technique qui va permettre de garantir des fruits, légumes ou céréales "Zéro Résidu de Pesticides" prend du temps. Pour les producteurs déjà engagés dans une réduction des pesticides chimiques, cela peut aller plus vite mais il faudra quand même réaliser des essais, trouver de nouvelles méthodes culturales, etc. Dès sa création, le Collectif Nouveaux Champs a mis en place des groupes de travail techniques, par espèce végétale, qui permettent aux producteurs d'échanger sur les méthodes culturales les plus efficaces pour arriver au "Zéro Résidu de Pesticides".

En savoir plus

<https://www.nouveaux-champs.fr/idees-recues/>



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Zéro Résidu de Pesticides



zeroresidudepesticides



Collectif Nouveaux Champs



Collectif Nouveaux Champs

Plus d'infos sur
www.nouveaux-champs.fr

Ce document est téléchargeable à l'adresse :
<http://www.nouveaux-champs.fr/dossierpresse>

Images libres de droits téléchargeables
<https://www.nouveaux-champs.fr/imageslibresdedroits/>

RELATIONS MEDIAS

Lauréda de Charnacé

ldcharnace@gmail.com - +33(0)9 51 78 47 46 - +33(0)6 63 79 10 61

CONTACT Collectif Nouveaux Champs

Julie Sabourin, Coordinatrice

j.sabourin@nouveaux-champs.fr - +33(0)7 84 22 60 21